

COMMISSION DE LA FORMATION ET DE LA VIE UNIVERSITAIRE

AVIS n° 2026/06/30-06-CFVU

**Campagne annuelle des diplômes d'établissement, à compter de 2026/2027 (vague 1)
créations, modifications, fermetures, tarifs**

La **Commission de la formation et de la vie universitaire**, en sa séance du 30 juin 2026, sous la présidence de M. Éric Berton, Président d'Aix-Marseille Université, représenté par M. Christophe Pellegrino, Vice-président formation,

Vu le Code de l'éducation,

Vu les Statuts modifiés d'Aix-Marseille Université,

Vu la délibération n°2020/11/24-17-CA du Conseil d'Administration d'Aix-Marseille Université approuvant la mise à jour des formats et critères d'habilitation des diplômes d'établissement pour 2021/2022,

Considérant les dossiers de créations de diplômes d'établissement, les demandes de modifications et fermetures argumentées et les tarifs proposés par les composantes et structures d'Aix-Marseille Université, à compter de l'année universitaire 2026/2027 en vague 1,

Considérant la note de la Direction générale de l'enseignement supérieur et de l'insertion professionnelle en date du 23 juin 2026, il revient au Conseil d'administration des établissements publics d'enseignement supérieur de déterminer les droits d'inscription dans les diplômes d'ingénieurs, à compter de 2026/2027,

Après examen, la Commission de la formation et de la vie universitaire

Article 1 :

REND UN AVIS FAVORABLE à la création de diplômes d'établissement, à compter de l'année universitaire 2026/2027, proposés par les composantes suivantes :

EJCAM - Ecole de journalisme et de communication d'Aix-Marseille

FDS - Faculté des sciences

FDSP - Faculté de droit et science politique

FSS - Faculté des sciences du sport

IMPGT - Institut de management public et gouvernance territoriale

INSPE - Institut National Supérieur du Professorat et de l'Éducation

OSU PYTHEAS - Institut Pythéas - Observatoire des sciences de l'univers

POLYTECH - Polytech Marseille

SMPM - Faculté des sciences médicales et paramédicales

Cet avis, rendu à l'unanimité, par les membres présents et représentés, est soumis au Conseil d'administration de l'établissement pour délibération.

Article 2 :

REND UN AVIS FAVORABLE aux modifications apportées aux diplômes d'établissement, à compter de l'année universitaire 2026/2027, présentées par les composantes suivantes :

Cet avis, rendu à l'unanimité, par les membres présents et représentés, est soumis au Conseil d'administration de l'établissement pour délibération.

Article 3 :

REND UN AVIS FAVORABLE aux demandes de fermetures de diplômes d'établissement, à compter de l'année universitaire 2026/2027, proposées par les composantes et structure suivantes :

amU - Centre d'innovation pédagogique (CIPE)

EJCAM - Ecole de journalisme et de communication d'Aix-Marseille

FDS- Faculté des sciences

FDSP - Faculté de droit et science politique

FEG - Faculté économie et gestion

IAE - Institut d'administration des entreprises

SMPM - Faculté des sciences médicales et paramédicales

Cet avis rendu, avec 24 voix pour et 6 abstentions, par les membres présents et représentés, est soumis au Conseil d'administration de l'établissement pour délibération.

Article 4 :

REND UN AVIS FAVORABLE aux tarifs des diplômes d'établissement proposés par l'ensemble des composantes et structures d'Aix-Marseille Université, pour l'année universitaire 2026/2027.

Cet avis rendu, avec 24 voix pour et 6 voix contre par les membres présents et représentés, est soumis au Conseil d'administration de l'établissement pour délibération.

Article 5 :

REND UN AVIS FAVORABLE aux tarifs de formation initiale proposés pour le diplôme d'ingénieur et le cycle préparatoire dispensés à l'École d'ingénieurs d'Aix-Marseille Université-Polytech Marseille, pour les étudiants nationaux et internationaux, au titre de l'année universitaire 2026/2027.

Cet avis rendu par les membres présents et représentés est soumis au Conseil d'administration de l'établissement pour délibération.

Composition : 40 membres Membres en exercice : 40 Quorum : 21 Membres présents : 17 Membres représentés : 13 Total des voix : 30	Fait à Marseille, pour le Président et par délégation,  Le Vice-président formation, Christophe Pellegrino
---	---